

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 12.50

Non, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne. 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Le bruit courait que Bac-Ninh est assiégé par les troupes françaises.

Un télégramme de Canton annonce que le vice-roi a reçu de Pékin l'ordre de diriger les troupes.

On nous avait assuré que M. Jules Ferry avait l'intention de forcer la Chine à payer une partie.

Le gouvernement n'a reçu aucune dépêche sur le débarquement des Français à l'île Hannon.

Les ministres de la Cochinchine

On assure que, demain, le ministère invitera la Chambre à voter le budget tel qu'il a été modifié.

Le gouvernement déposera, en même temps, un projet créant une caisse des administrations qui serait alimentée annuellement par 612,000 fr.

Les crédits rétablis

La commission du budget, par 8 voix contre 7, a conclu à l'adoption du projet du budget tel que l'a adopté le Sénat.

Le projet est adopté.

Le Sénat

La séance

Le budget des travaux publics

Le budget des recettes

Le budget sur les ressources spéciales

Chambre des députés

La séance

Colonisation de l'Algérie

La séance

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

paix, les maintient dans l'amour de la grande patrie, et fait leur effort commun plus redoutable.

Notre nation est hydrocéphale: cette tête énorme, Paris, absorbe tout le reste du corps.

Et, malheureusement, dans cette tête énorme, il n'y a pas un atome de cervelle.

Nous devons reconnaître que la loi organique des municipalités, actuellement en discussion au Sénat, constitue un progrès sur les précédentes lois municipales.

Malheureusement, on a décentralisé contre les catholiques; on a cherché à faire naître contre eux les haines et les rivalités locales; ce n'est point là de la bonne et franche décentralisation.

D'ailleurs, les partis révolutionnaires ne seront jamais des partis loyalement décentralisateurs; et ce sont les partis révolutionnaires qui gouvernent aujourd'hui notre France.

PIERRE SALVAT.

LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Le second volume de l'enquête ouverte au ministère de l'intérieur sur les associations ouvrières renferme d'intéressants détails touchant l'organisation de la participation aux bénéfices dans certaines grandes maisons industrielles.

La plus ancienne et la plus prospère des maisons qui ont appliqué le système de la participation est la maison Leclaire, dirigée aujourd'hui par MM. Redouty et Marquet.

Dans la maison Leclaire, la part des bénéfices allouée aux ouvriers est de 75 pour cent des bénéfices nets, ainsi répartis: 25 pour cent versés à la caisse de la société de prévoyance pour servir les rentes aux pensionnaires, 50 pour cent répartis en espèces chaque année à tous les ouvriers qui ont travaillé pour le compte de la maison.

L'entreprise occupe en moyenne 400 ouvriers; mais 126 seulement font partie de la société de prévoyance; ils ont droit à 1,300 fr. de rente après cinquante ans d'âge et vingt ans de travail.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel.

exclu du noyau. Il va sans dire que l'intempérance, même accidentelle, est une cause majeure d'exclusion.

Tous les ouvriers indistinctement employés par la maison Leclaire ont droit à une part proportionnelle dans les bénéfices.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

Le bénéfice de la participation est de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an.

de M. Jules Ferry sont, à l'heure actuelle, plus que jamais tournées du côté de la Chine, par suite de la présence de régiments chinois parmi les défenseurs de Song-Tay.

Notre ministre des affaires étrangères (lire la République française de ce matin) entend rendre la Chine pécutiairement responsable des pertes que ses soldats nous ont fait éprouver sans qu'il y ait déclaration de guerre entre les deux pays.

Le droit international de notre côté, ainsi que de nombreux précédents, la solution de la question ne paraît pas douteuse.

Que si, cependant, et la chose est sérieusement à prévoir, la Chine refusait ou cherchait à gagner du temps à l'aide d'une controverse diplomatique ou en proposant l'arbitrage de l'une des grandes puissances de l'Europe.

M. Jules Ferry est fermement résolu à se saisir, sans plus attendre, d'un gage matériel de nature à garantir l'exercice de nos revendications.

Mais comme ce gage ne saurait être, puisque sa saisie doit être exclusive de tout état de guerre entre la France et la Chine, que l'embargo mis sur un bureau de douane quelconque ou toute autre propriété sujette à rapport du gouvernement chinois n'est minime.

M. Jules Ferry est donc en train, en ce moment, de rechercher quel est le point à saisir, qui nous donnerait satisfaction, sans blesser aucune autre puissance.

En attendant, il a rédigé une note posant le principe de notre réclamation qu'il a fait parvenir au marquis de Tseng.

Puisse-t-elle faire promptement revenir parmi nous le trop rusé diplomate, mais la chose paraît douteuse.

Je vous ai parlé, ses jours derniers, d'une réunion projetée par les ouvriers sans travail.

Ce projet n'a pas abouti faute d'un local suffisant pour tenir la réunion, mais il est loin d'avoir été abandonné par ces promoteurs, ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment et qui s'occupent en ce moment de rallier à leur idée tous les autres corps d'état.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds.

note rectificative avait paru dans le Cri du Peuple, mais elle a semblé insuffisante, et hier soir 200 à 300 jeunes gens, venus du quartier Latin, sont arrivés rue du Croissant, où six de leurs délégués sont montés dans les bureaux du journal.

On nous avait assuré que M. Jules Ferry avait l'intention de forcer la Chine à payer une partie.

Le gouvernement n'a reçu aucune dépêche sur le débarquement des Français à l'île Hannon.

Les ministres de la Cochinchine

On assure que, demain, le ministère invitera la Chambre à voter le budget tel qu'il a été modifié.

Le gouvernement déposera, en même temps, un projet créant une caisse des administrations qui serait alimentée annuellement par 612,000 fr.

Les crédits rétablis

La commission du budget, par 8 voix contre 7, a conclu à l'adoption du projet du budget tel que l'a adopté le Sénat.

Le projet est adopté.

Le Sénat

La séance

Le budget des travaux publics

Le budget des recettes

Le budget sur les ressources spéciales

Chambre des députés

La séance

Colonisation de l'Algérie

La séance

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le projet est adopté.

Le Sénat

La séance

Le budget des travaux publics

Le budget des recettes

Le budget sur les ressources spéciales

Chambre des députés

La séance

Colonisation de l'Algérie

La séance

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

Le budget

LE RETOUR A VERSAILLES

Il est entendu que Paris est la ville-lumière, le foyer convergent vers lequel tendent tous les esprits élevés, le centre de la civilisation, le capitale du monde, la ville chevaleresque par excellence; enfin, c'est Paris!

Expliquez-moi, après cela, comment il se fait que Paris soit la ville dont les élus commettent le plus de sottises politiques, lorsqu'ils ne se rendent point coupables de crimes effroyables.

Car depuis que Paris est représenté par ses mandataires directs, ceux-ci ont été quelquefois odieux, et toujours ridicules.

Jamais une pensée saine n'a germé dans leur cervelle mal équilibrée; et je vous défie bien de me montrer une décision du conseil général de la Seine ou du conseil municipal de Paris qui soit une décision de bon sens.

Il y a deux jours, le Conseil général a pris en considération une proposition de M. Jobbé-Duval tendant à demander le retour du Parlement à Versailles, parce que ce dernier a refusé de rendre à Paris son autonomie communale.

C'est, on le voit, une vengeance de vrai gamin de Paris, vexé qu'on lui ait refusé ce qu'il demandait; vengeance qui n'a même pas le mérite d'être drôle ou spirituelle.

Tout nous vient de Paris: les modes, les nouvelles, les livres, les doctrines politiques et le mot d'ordre.

Quand ceux qui représentent la ville ne sont qu'une collection de sinistres toqués, est-il possible que la province, dans un pays centralisé à outrance comme la France, résiste à cet envahissement progressif de la névrose parisienne?

Evidemment, non.

Nous ne pouvons nous sauver que par une bonne loi de décentralisation municipale, qui, sans porter atteinte à la grande unité française, laissera néanmoins aux villes de province une autonomie relative.

À côté de cette décentralisation administrative, il en est une seconde, non moins importante, c'est la réorganisation de l'enseignement public sur les bases combinées des universités suisses et anglaises.

Ce n'est pas que nous voulions retourner en arrière et demander la reconstitution des anciennes provinces.

Deux unités, absolues, celles-là, sont indispensables; et elles suffiront à assurer l'unité française; nous voulons parler de l'unité judiciaire et de l'unité militaire.

Une empêcherait un retour vers la confusion des lois, c'est-à-dire un retour vers la barbarie; l'autre, en plaçant sous un commandement unique tous les Français,

pas paralysés par le terrible regard dont Moulé l'envoyait à Non, il allait toujours. Il n'était plus qu'à dix pas.

Moulé était entièrement rentré derrière son arbre. Sa tête, ses épaules et jusqu'au moindre pli de ses vêtements étaient cachés. Il attendait là, raide, silencieux, collé au tronc, immobile comme une statue. Il ne voyait plus sa proie, mais il l'entendait venir.

Causson marchait toujours sans deviner le danger. Il atteignit le saule. Alors ces mots retentirent.

— Halte-là ! on ne passe pas ! En même temps une lourde main s'abattait sur son bras et l'étreignait.

A cette voix, à ce contact inattendu, le malheureux fit un bond de surprise et de terreur. Puis il se mit à trembler de tout son corps; ses dents s'entrechoquaient. Moulé, en face de lui ricanaient :

— Bonjour, Monsieur Causson. Enchanté de faire votre connaissance. Mais vous avez tort de vous promener, à cette heure-ci, au bord de l'eau. Il fait frais. C'est une imprudence d'avoir été votre blouse; ramassez-la donc.

Frisonnant, éperdu, le malheureux caissier joignait les mains dans une attitude de supplication désespérée et murmurait d'une voix étranglée :

— Grâce ! L'autre n'avait l'air ni de le voir ni de l'entendre.

— Allons, mou cher monsieur, en route ! n'attendez pas la nuit. Vous trouverez là-bas, à Jougny, un petit logement un peu étroit peut-être,

mais bien sain, où l'on aura mille attentions pour vous. On vous soignera, on vous hébergera, et nous repartirons pour Paris dans une bonne voiture. Allons, en route ! et il le poussa. Causson n'opposa qu'une résistance passive, luerte, et continuant à implorer :

— Oh ! je vous en prie, disait-il, laissez-moi ! Vous êtes de la police, je vois bien ! qu'est-ce que cela vous fait que je sois libre ? Laissez-moi. Vous direz que vous ne m'avez pas trouvé, que vous avez perdu mes traces.

— Ah ! superbe ! fit Moulé, superbe ! La résistance devenait plus prononcée.

— Eh bien, qu'est-ce que c'est ? s'écria l'agent de police; des manières ! Excusez ! Ah ça, finissons !

Il le poussa avec tant de violence qu'il lui fit faire trois pas en avant.

— Laissez-moi ! cria Causson d'un accent où il y avait cette fois autant d'irritation que de prière. Laissez-moi, je ne veux pas qu'on me maltraite.

Une nouvelle poussée lui répondit. Causson l'évita en partie, fit un demi-tour sur lui-même et tenta de s'échapper. Mais Moulé le retenait par le bras. Les positions étaient changées; Moulé, au lieu de pousser, tirait maintenant; mais Causson tirait aussi de son côté.

— Vas-tu bien voir, canaille ! cria l'agent de police.

— Ah ! laissez-moi, à la fin ! fit Causson. Je ne vous suivrai pas.

Et d'un geste brusque et violent il dégagea son bras et tenta de fuir. Il n'avait pas fait dix pas

que Moulé l'atteignait de nouveau, au bord de l'oseraie.

— C'est comme cela ! s'écria Moulé exaspéré, attends un peu.

</